



Nº 130

Le 7 juin 1990

LE CANADA SE RÉJOUIT DE LA FIN PARTIELLE DE L'ÉTAT D'URGENCE EN AFRIQUE DU SUD

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a aujourd'hui applaudi à la décision du président de Klerk de mettre fin, dans trois des quatre provinces d'Afrique du Sud, à l'état d'urgence imposé depuis quatre ans, mais a dit regretter qu'il resterait en vigueur au Natal.

"Il s'agit d'une mesure importante et constructive ainsi que d'un signal apprécié de l'engagement du gouvernement sud-africain à ouvrir le dialogue et les négociations," a déclaré M. Clark.

Depuis quatre ans, le gouvernement canadien condamne l'état d'urgence en Afrique du Sud ainsi que la répression politique, les détentions et la censure des médias qui en découlent. En mettant un terme à l'état d'urgence dans la majeure partie du pays, le gouvernement sud-africain a levé l'un des plus gros obstacles à des négociations significatives en vue de l'établissement d'une démocratie non raciale.

En se réjouissant de cette dernière action du gouvernement sud-africain, M. Clark a aussi souligné que d'autres obstacles aux négociations sont actuellement examinés au sein d'un Groupe de travail ANC-gouvernement sud-africain mis sur pied à la suite des entretiens entre le président de Klerk et Nelson Mandela au début de mai. Les questions étudiées comprennent le retour des exilés politiques, la libération des prisonniers politiques et la révision de la législation sur la sécurité. M. Clark a noté que certains prisonniers politiques ont déjà été relâchés.

"Nous attendons avec impatience les résultats du Groupe de travail et espérons que tous les obstacles qui entravent encore les négociations officielles seront bientôt éliminés," a ajouté M. Clark.

.../2